

# Stocker les plaquettes de bois-énergie pour en garantir la qualité

Les conditions de stockage sont primordiales à la gestion du taux d'humidité des plaquettes. La forme du tas, la protection aux intempéries, la ventilation, etc. ont une influence non négligeable sur la qualité des plaquettes. Sous hangar, à l'air libre ou sous bâches drainantes, quel que soit le mode de stockage choisi, des règles sont à respecter.



## ✓ Stockage sous hangar :

- bâtiment de type agricole, spacieux pour y manœuvrer facilement ;
- parois : au moins sur deux faces (protéger contre les vents dominants et les intempéries) ;
- parois et poteaux solides, surtout en partie basse (résistance aux coups de godets et à la poussée de la masse de bois) ;
- ventilation : suffisante pour évacuer la vapeur d'eau.



## ✓ Stockage sous bâches drainantes :

- type de bâches : bâche de fibres de polypropylène en feutre aiguilleté ;
- 1 m<sup>2</sup> de bâche protège environ 1,4 MAP de plaquettes ;
- forme du tas : pointue avec pente importante et sans rupture ;
- couverture par les bâches : totale, sans bourrelets, avec chevauchement des bâches afin d'empêcher les infiltrations d'air et de l'eau ;
- lestage (boudins, rondins ou palettes) : peu volumineux et placé dans le sens de la pente afin d'éviter les infiltrations d'eau.

*Pour plus d'informations : Cf. Fiche E « Stocker les plaquettes de bois-énergie sous bâches drainantes »*



## ✓ Stockage à l'air libre :

- forme du tas : pointue avec pente importante et sans rupture ;
- hauteur du tas : plus de 7 m de haut (attention à la cohérence avec les prescriptions relatives aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement – ICPE) ;
- fort tassement : tas monté au chenillard de préférence (afin d'éviter les infiltrations d'eau).

Méthode de stockage	Avantages	Inconvénients
Sous hangar	Méthode la plus pratique et la plus fiable	Moyen de stockage le plus coûteux en investissement
Sous bâches drainantes	Solution efficace et peu coûteuse (une bâche peut servir jusqu'à cinq ans)	Fragilité et poids des bâches ; manipulation fastidieuse, surtout en zone soumise à de forts vents ou à la neige
A l'air libre	Coût minimaliste	Aucune garantie de gestion du taux d'humidité

## ✓ L'aire de stockage :

- **le sol** : préférer un sol bétonné ou enrobé sur une surface plus importante que celle qu'occupera le tas de plaquettes, avec une légère déclivité vers l'extérieur de l'aire, de façon à :
  - éviter la reprise de terre, pierres et autres corps étranger lors de la manipulation du combustible ;
  - empêcher la stagnation d'eau et son infiltration dans le combustible depuis le sol.
- **contraintes réglementaires** : la rubrique ICPE 1530 prévoit, au-delà de 1 000 m<sup>3</sup> foisonnants de bois stocké, une série de prescriptions (présence de parois coupe-feu, conditions d'accès et de circulation, etc.). Pour plus de renseignements, s'adresser à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.